

infos

ZETTING-DIEDING



Bulletin d'information

SOLFA

Fabrication armoires métalliques
pour ateliers, bureaux, vestiaires

BP 1 Près de l'Ecluse
57905 SARREINSMING

Tél. 03 87 98 47 46

Fax 03 87 95 79 34



STÉ BEYEL



FIOUL et CARBURANTS - LUBRIFIANTS TOTAL et BP
Matériel de NETTOYAGE INDUSTRIEL "KARCHER"
POMPS "RUMAUCOURT" à FUEL - HUILE - GRAISSES

6, rue du Canal - 57930 MITTERSHEIM

TEL. 03 87 07 67 23 - 03 87 07 67 27

Fax : 03 87 07 53 41

Auberge aux Acacias

Terrasse d'été
Spécialités poissons

1, rue de Sarreinsming - 57905 ZETTING

Tél. 03 87 02 37 23

Permeture hebdomadaire mardi soir et mercredi toute la journée



TRAVAUX PUBLICS



4, rue Docteur Schweitzer

67320 DRULINGEN

Zone artisanale

67700 SAVERNE

Tél. 03 88 00 60 40

Télécopie 03 88 00 66 69

Stylisme Créativité Morphologie

SCM Coiffure

Solange Schoettel

3, rue de la Fontaine - 57905 DIEDING

Tél. 03 87 02 07 29

Lundi : à domicile à partir de 14 h
Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 19 h non-stop
Mercredi : de 14 h à 19 h - Vendredi : de 8 h 30 à 20 h non-stop
Samedi : de 8 h à 16 h non-stop



BOUCHERIE CHARCUTERIE

Robert
TARALL

*Depuis près d'un demi siècle
au service de la clientèle*

1, rue de la Montagne - 57115 SARREINSMING

Tél. 03 87 98 05 97



Le Caquelon

vous propose ses fondues :

*Bourguignonne - Chinoise
Niçoise - Mexicaine
Savoyarde - Bulgare
Fruits de mer
Alsacienne - etc...*

57905 ZETTING - DIEDING

Tél. 03 87 02 12 86

Nouveauté : pierrade

CAFE-RESTAURANT DE LA MAIRIE



Carole et Fabrice
PELLIZZARI

8, rue de l'Eglise
57905 ZETTING

☎ 03 87 02 38 60

TARTE FLAMBÉE LE WEEK-END EN SOIRÉE

Fermeture le jeudi et le lundi soir



Le Mot du Maire

Chers Concitoyens,

Une année s'achève, la suivante pointe le bout du nez...

Transition propice aux bilans mais aussi aux projets. C'est ce que vous propose votre bulletin d'information communal.

La réalisation phare de l'année 2006 aura été sans conteste la construction de la voirie et des réseaux du lotissement « La Pommeraie ». Doté de 20 lots commercialisés par la commune et 3 parcelles urbanisables d'initiative privée, cet aménagement permettra d'accueillir dans notre commune entre 60 et 80 nouveaux habitants. Ils sont mille fois les bienvenus, ne serait-ce que pour corriger la pyramide des âges et peupler nos écoles qui se vident.

La révision du Plan Local d'Urbanisme, lancée à l'initiative de la commune, a ouvert à l'urbanisation de nouvelles zones. Après « La Pommeraie », d'autres programmes de lotissement pourront voir le jour. Des contacts ont d'ailleurs déjà été pris auprès de propriétaires fonciers pour acheter des parcelles et réaliser une petite opération d'urbanisme à Dieding.

Comme vous pouvez le constater en parcourant votre bulletin, l'année 2007 donnera la priorité à l'assainissement. Pour nous mettre en conformité avec la Loi sur l'Eau et ses textes d'application, un zonage d'assainissement a été établi. Il sera prochainement soumis à enquête publique. De gros travaux seront réalisés pour assurer l'épuration des eaux usées collectées par le réseau : Installation d'un poste de refoulement, pose de collecteurs de transport, construction de la station d'épuration.

D'autres travaux d'équipement s'inscrivent dans la même Politique de Développement Durable : Création d'un réseau de distribution de gaz naturel, après qu'on eut enfin pu faire admettre que les conditions économiques et techniques pour un développement rentable du réseau étaient réunies dans notre commune. Je me réjouis à l'idée que nous ferons bientôt partie des 9000 communes de France raccordées au réseau de gaz naturel, une énergie compétitive, performante et respectueuse de l'environnement. Cet équipement sera aussi un gage d'attractivité, de dynamisme et de valorisation de notre territoire.

En marge de ces grands travaux, nous avons prévu de réaménager la partie aval de la rue de l'église, dans la

continuité de ce qui a été réalisé autour et en contrebas de la mairie : enfouissement des réseaux, réfection de la voirie, du trottoir, de l'éclairage public.

Il existe aussi un projet d'acquisition, restauration et réaménagement de la salle paroissiale. Une première tranche de travaux pourrait démarrer dès l'automne prochain si les démarches engagées aboutissent, que la propriété du local soit transférée à la commune et que les subventions attendues soient allouées.

Tous ces efforts entrepris pour équiper, moderniser, rendre attractive notre commune seront encore plus payants s'ils sont relayés à l'échelle des habitants, si chacun prend conscience que, par ce qu'il entreprend, il contribue à embellir ou au contraire à dégrader son quartier.

Cela passe par le respect des règles d'urbanisme et de la construction, qui sont le garant de la qualité architecturale du bâti local. Cela passe aussi par le souci qui vous anime tous d'entretenir votre maison et ses abords. Il est agréable de constater que d'année en année il y a de plus en plus de fleurs.

Mais pour autant suffit-il de soigner les apparences pour obtenir le label « village de charme » ?

Ne faut-il pas aussi une vraie volonté de vivre ensemble, qui suppose qu'on ne reproduise pas chez nous l'ambiance des cités-dortoirs où l'on se côtoie en s'ignorant ? L'isolement, la claustration, le chacun pour soi nous menacent si nous ne faisons plus l'effort de nous ouvrir aux autres. Les différends de voisinage deviennent des montagnes d'incompréhension et de dépit lorsqu'on ne dialogue plus.

Des associations locales existent, ouvertes et diverses, qui permettent aux habitants de se retrouver. Les présidents et comités directeurs fournissent un travail admirable d'animation, qui favorise les rencontres et renforce les liens sociaux. Ils ne demandent qu'à élargir leurs rangs en accueillant de nouveaux adhérents.

L'important est de créer des liens : en s'entrecroisant ils forment le tissu des relations humaines ; sans elles une collectivité n'est qu'une juxtaposition d'individus.

Et si nous nous employions à tisser une toile dense dans le beau cadre de nos villages...

Bonne année 2007 !

Jean-Marie Meyer

Travaux réalisés en 2006



Lotissement « La Pommeraie »

Les travaux d'aménagement se terminent avec l'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécommunications, des gaines pour le câble TV avant la pose des enrobés de la voirie provisoire et l'installation des candélabres. Les mâts d'éclairage public seront installés au printemps.

Dix-huit des vingt lots sont retenus par une promesse ferme. L'acte de vente sera signé avant la fin de l'année. Sur les deux derniers lots il y a une réservation simple qui devra être confirmée.

Les demandes de permis de construire seront instruites dès que le certificat administratif de fin des travaux aura été délivré à la Commune. En clair, les nouvelles constructions devraient sortir de terre au printemps prochain.

Acquisition de matériel

Remorque pour le tracteur :
3528 €

Auto laveuse pour la salle socio
culturelle : 1825 €

Matériel informatique : 3269 €

Carottage du terrain de football

Coût de l'opération : 3690 €

Citernes d'incendie

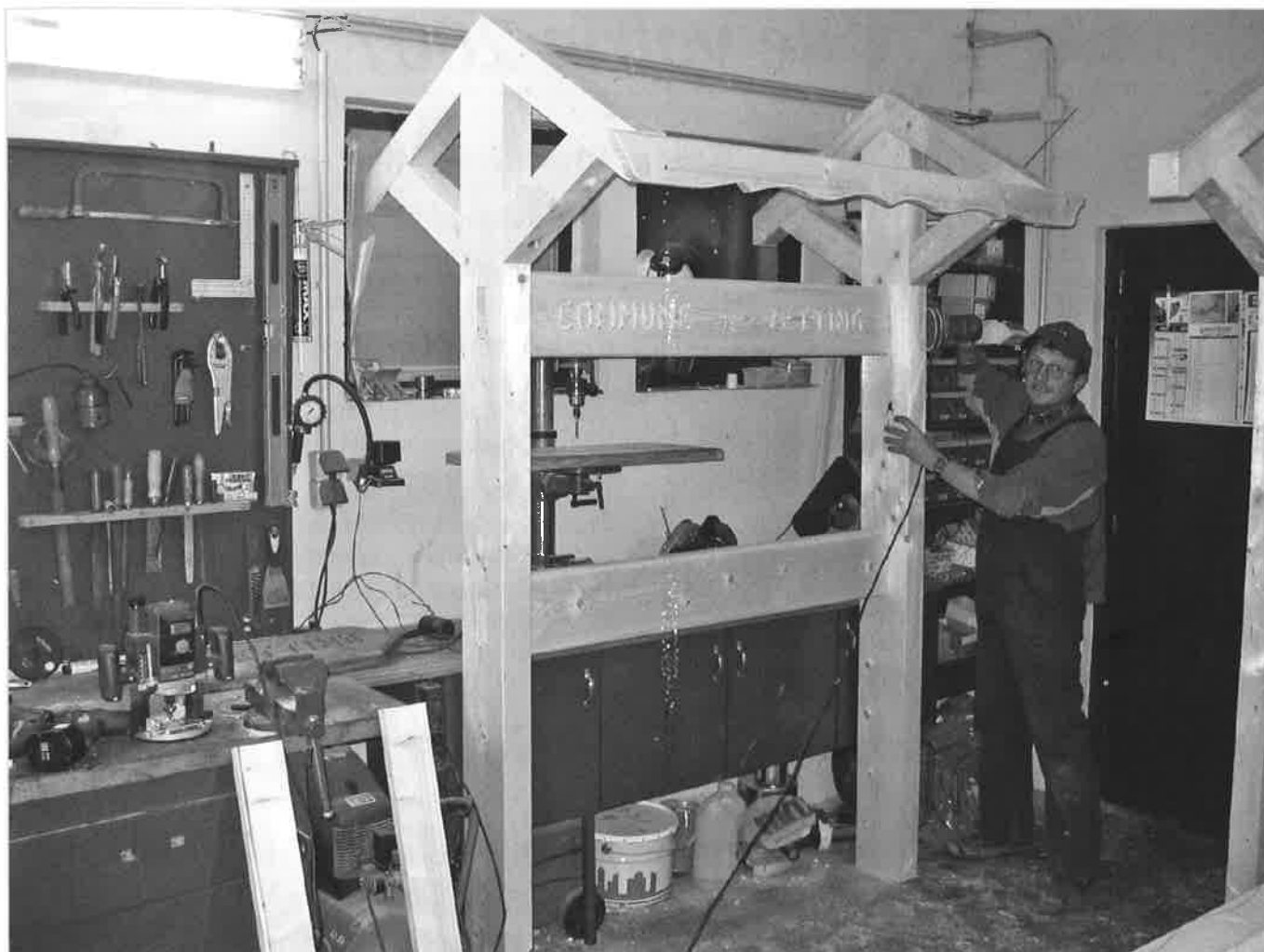
Comme prévu, la Commune a fait installer deux citernes de 60 m³ pour renforcer la défense incendie à Dieding, Grand'rue et à Zetting, rue des abeilles.

Coût : 44 004,56 € Ht

Subvention du Conseil Général : 11 890 €



Travaux en régie



Mise à niveau et renforcement des tampons du réseau d'assainissement, rue du Maire Jamann.

Réalisation d'un panneau d'affichage, rue de l'église.

Construction d'un auvent de 50 m² attendant à la salle socioculturelle.

Coût d'achat des matériaux : 2650 €



Rénovation de la Chapelle

Entrepris à l'initiative de la Commune, les travaux ont été réalisés en partie par des bénévoles (planéité du sol, pose d'une chape et d'un nouveau dallage, installation d'un spot...) les agents communaux prêtant main forte pour la mise en peinture, la pose de lambris ainsi que l'aménagement des abords.

Coût prévisionnel : 600 €

Programme des travaux de voirie 2007



Rue de la Barrière

A l'aval du passage à niveau : consolidation de talus et de voirie par la construction d'un mur de soutènement.

Sortie Est de Dieding

Jusqu'à l'embranchement avec la RD 33 : purges de chaussée et réfection de la couche de roulement.

Rue de l'église (2^e tranche, à l'aval de la 1^{re})

Renouvellement de la voirie communale.

Abaissement du profil en long sous le pont SNCF pour augmenter la hauteur de passage,

Construction de trottoirs, caniveaux, voirie, effacement des réseaux aériens, installation de candélabres d'éclairage public identiques à ceux de la 1^{re} tranche.

Ce programme, approuvé par le Conseil Municipal, sera subventionné par le Conseil Général dans le cadre du contrat SACR (Soutien à l'aménagement des communes rurales).

Assainissement

Tranche de travaux 2006 / 2007

Travaux de compétence communale

Pose de réseaux neufs dans le secteur des aqueducs jusqu'au poste de refoulement à construire entre Sarre et Canal. Coût : 210 000 €

Financement :

Participation de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : 84 000 €

Participation du Conseil Général de la Moselle : 84 000 €

Part communale : 42 000 € HT

Travaux de compétence CASC

Pose du collecteur d'amenée (entre le poste de refoulement et la station d'épuration)

Coût : 253 000 €

Financement :

Participation de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : 101 000 €

Participation du Conseil Général de la Moselle : 101 000 €

Part CASC : 51 000 €

Pose du collecteur de rejet des eaux dépolluées (vers la Sarre) Coût : 161 000 €

Financement : Participation de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : 64 000 €

Participation du Conseil Général de la Moselle : 64 000 €

Part CASC : 33 000 €

Construction de la station de dépollution des eaux usées. Coût : 1,2 million d'€

Financement : Participation de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : 434 500 €

Participation du Conseil Général : 434 500 €

Part CASC : 331 000 €

Fin 2006 les seuls travaux déjà réalisés concernent la pose du collecteur de rejet et du collecteur d'amenée depuis la Sarre jusqu'à la future station d'épuration. Tous les autres travaux mentionnés ci-dessus seront exécutés courant 2007

Peau neuve pour la gare et ses abords

Le 24 octobre dernier a eu lieu l'inauguration de la gare rénovée de Zetting. Elle figurait sur la liste de la soixantaine de gares retenues dans le programme 2002 - 2006 de modernisation et de rénovation des gares lorraines, initié par le Conseil Régional suite à des études préliminaires conduites en lien avec la SNCF. Les objectifs affichés de ce programme sont de requalifier des axes d'aménagement du territoire, de favoriser les relations transfrontalières, d'anticiper la mise en service du TGV Est Européen.

Les travaux consistaient en la réfection des quais, la pose d'un nouvel abri, la pose de clôtures, le renouvellement de la signalétique et de l'information, la réfection des enrobés sur l'aire de stationnement de la cour de la gare, la mise en valeur paysagère du site.

Prévus initialement en 2003, les travaux n'ont été exécutés qu'en 2006, et ce partiellement. La commune attendra de voir la touche finale avant de verser sa participation.

Coût de l'opération : 252 705 € HT

Financement :

Etat	25 %
Région Lorraine	51 %
SNCF	9 %
Réseaux Ferrés de France	9 %
Commune de Zetting	6 % (délib. du C.M. du 23-9-03)

Le programme de rénovation des abords de la gare lancé par la Région Lorraine et la SNCF a amené la municipalité à se pencher sur la route d'accès vers la gare, dont l'état de dégradation nécessitait une intervention lourde.

Les travaux suivants ont été décidés et exécutés :
Création d'un réseau d'assainissement,
Enfouissement des réseaux aériens,
Consolidation et réfection de la voirie,

Mise en place d'un nouvel éclairage public.

Coût : 95 718 € HT

Subventions :

32 031 € du Conseil Général de la Moselle,
dont 22 171 € de l'enveloppe SACR et 9860 €
pour petits travaux d'assainissement.

30 000 € fonds de concours de la Communauté
d'agglomération Sarreguemines Confluence.



Protection contre les crues

Chacun sait que la transformation du District de Sarreguemines en Communauté d'Agglomération s'est accompagnée de la prise de nouvelles compétences. Parmi celles-ci la lutte contre les crues. En 2002 un état des lieux a été dressé à l'échelle de la Communauté, qui laisse apparaître que les dégâts d'inondation sont récurrents dans certains quartiers de nos communes. Souvent la solution pour s'en prémunir est difficile à mettre en œuvre. Ce n'est pas le cas à Zetting et Wittring, où le canal en surplomb protège naturellement les villages si l'on obture les passages sous-fluviaux et les aqueducs à travers lesquels la Sarre envahit les bas quartiers.

Une étude de faisabilité réalisée en 2002 et 2003 a estimé le coût des travaux dans ces deux communes à près de 2 millions d'euros. L'importance des sommes à engager et l'impossibilité d'obtenir les aides et participations demandées ont alors mis le projet de réalisation en sommeil.

En 2005, suite à des promesses de subvention à hauteur de 50%, une nouvelle étude technique a été confiée au Service Ingéniering de la DDAF.. Le coût estimatif de réalisation des travaux était ramené à 600 000 euros. Cette embellie a incité la Communauté d'agglomération à inscrire ce projet au budget 2006, à déposer un dossier de demande d'autorisation d'intervenir sur le domaine des Voies Navigables de France ainsi qu'un demande d'Autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Parallèlement, afin de ne pas perdre de temps, la Communauté d'agglomération a lancé l'appel d'of-

fres pour la réalisation des travaux. Ceux-ci ont été confiés à l'entreprise Pertuy.

Malheureusement le chantier, qui devait se réaliser concomitamment avec l'amenée des eaux usées sur le poste de refoulement à créer, entre Sarre et Canal, à mi-distance entre les deux aqueducs, n'a pas pu démarrer parce que les autorisations administratives n'ont pas été délivrées. Motif invoqué : le dossier est incomplet, des études complémentaires doivent être menées sur la conception des obturateurs, le dimensionnement du seuil déversant, la stabilité de la digue et divers autres aménagements à prévoir.

Il en résulte que le délai de réalisation des travaux est repoussé d'un an vu la lourdeur du dossier technique et administratif : validation des études complémentaires, recevabilité et instruction du dossier, enquête publique et arrêté préfectoral, classement de la digue du canal comme relevant de la sécurité publique, convention d'occupation temporaire avec VNF, répartition des responsabilités entre VNF et la CASC dans la prise en charge de l'ouvrage...

Malgré ces contre-temps rien n'entame la détermination du Président de la Communauté d'Agglomération à offrir à nos communes une protection contre les crues, sauf si le coût supplémentaire à prévoir devenait déraisonnable.

Dans l'immédiat, un système d'alerte téléphonique avec validation des appels sera mis en place pour prévenir les habitants des maisons inondables.

Civisme

Stationnement

De plus en plus de voitures sont arrêtées sur les trottoirs. Cette pratique est en infraction avec le code de la route : elle oblige les piétons qui l'empruntent, à se déporter sur la chaussée, au risque d'être victimes d'un accident de la circulation. En pareil cas la responsabilité de celui qui a encombré le trottoir serait engagée.

Coup de balai

En ville la propreté est assurée par des balayeuses mécaniques du service de la voirie. En milieu rural,

la propreté est l'affaire de chacun. Une tradition solidement ancrée, et formalisée par le code rural, demande aux habitants d'entretenir régulièrement l'usoir, le trottoir et le caniveau au droit de leur propriété.

Or, force est de constater que cette tradition se perd. Certains caniveaux sont si chargés de sable et de feuilles mortes que les employés communaux sont obligés de curer plusieurs fois l'an les bouches d'égout obstruées. Si l'on pouvait revenir à l'ancien usage le village redeviendrait plus propre...

Histoires de chien

La possession d'un chien de 1^o catégorie, dit chien d'attaque (type Pitbull) ou d'un chien de 2^o catégorie, dit chien de défense (type Rottweiler), est réglementée. Une déclaration doit être faite en mairie. Ces chiens dangereux ne sont admis dans l'espace public qu'à la double condition d'être muselés et tenus en laisse.

La divagation des chiens est interdite. Les maîtres sont priés de prendre leurs dispositions pour empêcher que leur animal n'aille importuner le voisinage ou les passants. Leur responsabilité est engagée en cas d'accident (morsure, chute de cycliste...)

Les maîtres qui promènent leur chien dans les rues du village sont priés de faire comprendre à leur toutou que l'espace public, pas plus que la pelouse des particuliers, ne peut servir de canisette. La présence de déjections canines à tous les coins de rue est insupportable, elle exaspère les gens et occasionne des conflits.

Bien éduqués et soignés par leur maître les chiens sont de merveilleux compagnons. Négligés et laissés à eux-mêmes, ils causent nombre de désagréments, pas seulement au propriétaire mais aussi à tout l'entourage. Des gens se confient en mairie et disent leur ras-le-bol !



Naissances

Ont vu le jour cette année :

GACHET Lilo le 20/01/2006 à Sarreguemines
BLAIESSE Lise le 23/06/2006 à Sarreguemines
WETZEL Zoé le 07/08/2006 à Sarreguemines
HOLZER Maxime le 25/08/2006 à Sarreguemines
PLATZ Noé le 07/10/2006 à Sarreguemines
MEYER Charlyne le 08/12/2006 à Sarreguemines

Mariages

Se sont unis :

MULIER Emmanuel - JEDAR Catherine
le 29/04/2006
TOTIN Swen - SCHNEIDER Aurélie
le 15/07/2006
HOFFMANN Jonathan - MULLER Jessica
le 19/08/2006
BANDEL Stéphane - MEYER Anne
le 26/08/2006
LORENZINI Ludovic - SCHMITT Catherine
le 02/09/2006



Etat civil

Décès

Nous ont quitté :

SCHIEL Martine, épouse KESSLER
le 02/04/2006
KIRCH Auguste
le 14/04/2006
HOFFMANN Bernard
le 19/04/2006
MICH Joséphine, veuve CLOSSET
le 20/04/2006
SCHIEL Georges
le 19/07/2006
KIHL Marie, veuve MEYER
le 07/08/2006
TOMEI Lidia, veuve BIZZARO
le 09/12/2006



Infos diverses

Le gaz arrive !

Suite au résultat du sondage effectué au niveau de la population locale, à l'aménagement de la nouvelle tranche du lotissement, à la révision du PLU qui ouvre de nouvelles zones à l'urbanisation, suite à divers autres facteurs déterminants, les pouvoirs publics ont révisé leur jugement quant à la rentabilité économique de la distribution du gaz naturel dans notre commune.

Début juillet la nouvelle est tombée : le rapport - Bénéfice sur Investissement - est favorable. Informé, le conseil municipal a décidé d'engager sans tarder le processus de délégation de service public devant aboutir au choix d'un opérateur de réseau et à la signature d'un contrat de concession.

Au stade actuel de la procédure, la Commune a choisi le distributeur Gaz de France pour la desserte gazière. Le contrat de concession, qui prévoit la construction du réseau, son entretien, ses éventuelles extensions ainsi que les services associés, sera signé courant janvier.

L'opérateur s'engage dans un premier temps à poser le réseau de transport à partir de la Petite Amérique et à poser trois kilomètres de réseau de distribution.

Les travaux devraient démarrer courant 2007.

La perspective de ce chantier, qui nécessitera l'ouverture de tranchées dans la voirie, a fait différer les réfections de routes prévues initialement.

Immobilier

PRESBYTERE DE DIEDING

Pour sauver et restaurer l'ancien presbytère de Dieding, la Commune a signé avec l'OPHLM de Sarreguemines un bail de mise à disposition pour une durée de quarante ans.

L'intérêt pour le loueur est de créer des logements, de financer la restauration du bâtiment par les loyers perçus auprès des locataires et d'amortir ainsi l'investissement consenti.

L'intérêt pour le bailleur qu'est la commune est de pouvoir récupérer à l'issue du bail un bâtiment en bon état, dont elle pourra disposer à sa guise.

Les travaux de rénovation et transformation du bâtiment auraient dû se faire en 2006. Mais le coût

estimatif est si important que l'OPHLM ne veut pas le supporter seul. Un cofinanceur est recherché, ce pourrait être la CASC à travers le PLH (Programme local de l'habitat), avec l'extension de compétence de l'Office public d'HLM de la ville de Sarreguemines vers la Communauté d'Agglomération. Affaire à suivre...

PRESBYTERE DE ZETTING

Le logement du presbytère de Zetting s'est libéré le 31 juillet. De nouveaux locataires l'occupent depuis le 1^{er} octobre. Le loyer hors charges est fixé à 500 €. Ce montant est encaissé par la Trésorerie Municipale pour le compte de la commune propriétaire de l'immeuble. Mais comme le curé desservant la paroisse est légalement usufruitier de ce logement, la commune reverse un tiers du loyer à la fabrique de l'église.

Les nouveaux locataires sont originaires de la commune. Il s'agit de Christian Guth & Isabelle Meyer et de leurs deux enfants.

LA MAISON PAROISSIALE

Victime de l'outrage du temps

Qui ne connaît pas la maison paroissiale St-Guy située dans la rue de l'Eglise ?

Construite avant guerre, en partie par des bénévoles, pour servir de salle de spectacles et de réunions d'animation pastorale, elle a connu son heure de gloire dans les années 50.

A présent seule la petite salle du sous-sol est utilisée. La grande salle, qui nécessite d'importants travaux d'aménagement et de mise aux normes, n'est plus ouverte au public depuis au moins 25 ans.

Extérieurement l'immeuble présente un aspect délabré et nécessite de gros travaux d'entretien (couverture, zinguerie, maçonnerie, ravalement...). La paroisse propriétaire n'ayant plus les moyens de le restaurer, le bâtiment est voué à la ruine si aucun repreneur ne se manifeste.

Dans l'attente d'un mécène

La municipalité a pris la mesure du problème. Elle entrevoit des solutions pour sauver le bâtiment en lui trouvant de nouvelles affectations. Il est proposé à la paroisse de partager la propriété avec la commune, en ne conservant que le sous-sol (salle de réunion et pièce annexe) et en cédant à cette der-



nière le rez-de-chaussée (grande salle, sanitaires, scène et coulisses). En compensation la commune s'engagerait à supporter seule les frais de gros-œuvre pour la conservation du bâtiment.

Le conseil de fabrique a émis un avis favorable, mais il ne peut rien décider sans l'aval de l'évêché de Metz. Ce dernier examine le dossier en concertation avec le bureau des cultes de l'institut du droit local à Strasbourg.

En cas d'accord, une première tranche de travaux pourrait être entreprise dès 2007 si les subventions attendues sont attribuées.

A l'aube d'une seconde vie

Le conseil municipal prévoit de compartimenter la grande salle en installant sur l'avant une chambre funéraire, accessible par l'entrée principale. Dans le centre et dans le fond seraient installés respectivement l'atelier de l'équipe technique communale et le dépôt d'incendie et de secours des sapeurs-pompiers, accessibles à partir d'ouvertures à percer sur le côté.

Les locaux du sous-sol resteraient propriété de la fabrique de l'église.

Mais pour l'heure ce ne sont là que des conjectures !...

Le compostage

Description du compost

SES QUALITÉS

Le compost est un amendement organique riche en oligo-éléments qui, contrairement à un engrais, agit **sur le long terme**. Son action porte sur les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol.

SES BIENS-FAITS

100 % végétal, le compost :

- stimule l'activité biologique du sol
- améliore la stabilité structurale du sol
- augmente la capacité de rétention en eau et l'aération du sol (atténuation des effets de sécheresse)
- facilite le travail du sol
- est un excellent fertilisant pour tous les types de végétaux.

SON UTILISATION

Le compost végétal ne doit jamais être utilisé pur.

- Pour les plantations d'arbres, d'arbustes et de rosiers : mélanger 1 volume de terre avec 1 volume de compost.
- Pour l'entretien des pelouses : épandez 1kg de compost par m² (si la tonte est ramassée) après scarification et faites pénétrer par arrosage.
- Pour fertiliser le potager : intégrez 1 volume de compost pour 2 volumes de terre.
- Pour les plantes en pot ou jardinières : intégrez 1 volume de compost pour 2 volumes de terre.
- Pour les plantes d'appartement, ajoutez en surface dans le pot, 2 cm de compost.

Fonctionnement de la plate-forme

ETAPE 1 : PESER

Passage obligé pour chaque véhicule entrant ou sortant de la plate forme : **le pont-bascule**, qui permet de connaître la masse de déchets verts apportés ou de compost repris.

ETAPE 2 : STOCKER

C'est sur **l'aire de stockage** que les utilisateurs de la plate-forme déversent leurs déchets végétaux.

ETAPE 3 : BROIER

Une fois le stock de déchets suffisant, ces derniers sont mélangés et broyés afin de diminuer leur taille et faciliter ainsi leur dégradation



ETAPE 4 : FERMENTER

L'aire de fermentation accueille les broyats en tas appelés « **andains** ». La matière organique est ici dégradée naturellement par des bactéries grâce à un système d'aération forcée et d'humidité contrôlée pendant 4 semaines, système piloté par ordinateurs.

ETAPE 5 : PORTER À MATURATION

Les andains sont déplacés sur **l'aire de maturation** pour permettre la formation de matières organiques stabilisées par l'action de champignons pendant 12 semaines.

ETAPE 6 : CRIBLER

Lorsque la matière organique est stable, le produit passe au **cribleur** (sorte de tamis) afin de retirer la matière la plus grossière et de réintégrer celle-ci dans la phase de broyage. Cette étape marque la fin du cheminement et de la transformation des déchets verts : le produit criblé obtenu est le **compost**.

ETAPE 7 : RÉCUPÉRER

Les habitants de la Communauté d'Agglomération peuvent enrichir leurs jardins, jardinières et diverses plantations en venant récupérer cet humus 100% naturel sur **l'aire de stockage**.

Renseignements pratiques

TARIFS

Déposer ses déchets verts

- Pour les habitants de l'agglomération :
Gratuitement dans les 3 déchèteries de la Communauté d'Agglomération (Sarreguemines, Woustviller, Rouhling).

- Pour les sociétés et les entreprises :

Au prix de 30 € la tonne directement sur la plate-forme de compostage.

Récupérer le compost

- Pour les habitants de l'agglomération :

5 € la tonne, petits volumes gratuits.

- Pour les sociétés et les entreprises : 12 € la tonne.
Attention : apportez votre propre matériel pour retirer le compost qui est présenté en vrac.

Syndicat des Arboriculteurs

Fiche technique de plantation

CHOIX DES PLANTS

Imaginez vos arbres à l'âge adulte. Choisissez les porte-greffes selon vos souhaits de la vigueur des arbres adultes (hauteur et diamètre de la couronne). Choisissez plutôt des plants certifiés INRA-CTFIL qui garantit l'état sanitaire, l'authenticité du porte-greffe et de la variété du plant fourni.

PÉRIODE DE PLANTATION

Les plantations sont à réaliser de la fin novembre à mars, sauf lorsque le sol est gelé au moment où vous voulez planter. A la réception, vos arbres sont vivants. Les racines sont sensibles à la déshydratation, il faut rapidement les protéger. Si vous ne pouvez planter de suite, mettez les provisoirement en jauge (bac à sable ou dans le potager, arroser les racines). Ne jamais les stocker dans un local chaud, ventilé ou susceptible de geler.

PRÉPARATION DU SOL

Cette opération sert à aérer le sol, apporter les éléments nutritifs et développer les micro-organismes.

Afin que la plantation se fasse le plus rapidement possible, il est vivement recommandé de faire cette préparation plusieurs mois avant de recevoir vos plants. C'est le travail qui prend le plus de temps. Car trop souvent, on fait la préparation du sol en même temps que la plantation, et dans de mauvaises conditions climatiques (temps pluvieux). Pour des arbres isolés, bêchez profondément le sol (30 cm) d'une surface d'1,50 m de diamètre, incorporer du fumier ancien (1 brouette) et 50 grammes d'engrais binaire phosphore et potasse ou un engrais complet type Nitrophoska bleu spécial contenant en plus des oligo-éléments (minéraux).

Il est avantageux de rendre meuble le sous-sol (les 20 cm sous la couche de terre végétale) pour que les racines puissent bien s'ancrer durant les premières années de croissance. Mais si vous arrivez sur une couche d'argile imperméable, surtout ne la défoncer pas. Cela provoquerait un trou d'eau où les racines iraient s'asphyxier.

Respectez les distances de plantation selon les porte-greffes. Regroupez les mêmes variétés entre elles pour favoriser la pollinisation. Pour les haies

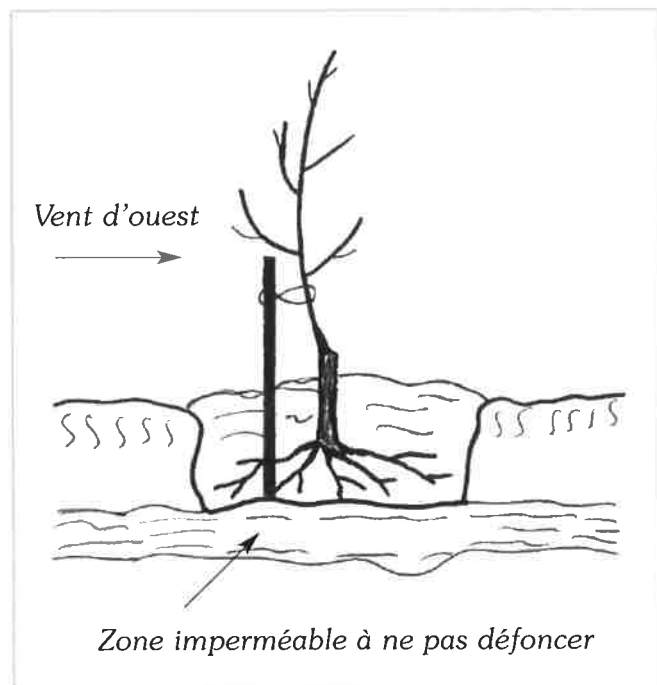
fruitières préparez une bande de terrain. Si le verger comporte des rangées, orientez les dans le sens Nord – Sud pour favoriser l'ensoleillement d'Est en Ouest entre les rangées.

Rappel : respectez la réglementation des distances de plantation concernant le voisinage.

PLANTATION

Faire le trou de plantation selon la taille des racines. Si nécessaire planter le tuteur. Retailler les grosses racines et celles qui sont blessées. Il est prudent de les praliner avant la mise en place. Mettre l'arbre en place. Le bourrelet de greffe doit rester hors du sol (10 cm) et positionnez le sous le vent dominant (vent d'ouest), afin d'éviter le décollement de la greffe en cas de vent violent. Couvrir les racines de terres fines et combler le trou. Si la plantation a lieu au printemps, arroser copieusement. Dans les terrains gorgés d'eau planter sur une petite butte. La première taille de formation se fait dès le printemps. Ne plus remettre d'engrais, de fumier, de tourbe dans le trou de la plantation, car cela brûlerait les racines.

D'où l'intérêt de faire la préparation du sol.



Aviculteurs

Depuis sa création en juin 1992, la Société avicole de Zetting expose ses sujets (volailles, pigeons, faisans, lapins...) tous les ans dans la salle socio culturelle. Cette manifestation connaît toujours un vif succès.

Les nombreux visiteurs, les convives aux repas du samedi soir et du dimanche midi, animés par les cris de basse-cour, témoignent de l'intérêt que porte la population au petit élevage.

Cette année encore, malgré une année 2005 difficile en raison de la grippe aviaire, les aviculteurs ont présenté 200 jeunes sujets dont des spécimens de grande qualité, primés par les nombreuses coupes décernées aux exposants.

Pour le stockage des cages, la commune a mis à disposition un local dans l'ancien bowling récemment rénové.

CLUB AVICOLE DE ZETTING VAL DE SARRE



Exposition avicole à la salle socio-culturelle de ZETTING
les 16 et 17 Septembre 2006



Brioche de l'amitié

La vente des brioches de l'amitié a permis de verser un don de 467,10 € à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés (AFAEI) de Sarreguemines



Merci pour votre générosité et merci au Club des Aviculteurs pour la participation active à cette opération.



Rénovation des stations du Chemin de Croix de l'église Ste Trinité à DIEDING

Récemment les dames qui s'occupent de l'entretien de l'église ont trouvé dans la cave de l'ancienne école de Dieding des éléments de l'ancien Chemin de Croix. Ces pièces ont été décrochées des murs de l'église dans les années soixante et remplacées par d'autres plus petites.

Sur l'initiative du Père Adam, elles ont décidé de réhabiliter ce petit patrimoine.

Elles se sont donc mises à l'ouvrage et ont dépoussiéré et lavé toutes les stations. De nombreuses heures ont été nécessaires afin de leur redonner une belle apparence.

Quelques pièces sont endommagées et nécessiteraient une restauration plus poussée mais dans l'ensemble ces stations sont prêtes à être fixées sur les murs de l'église.

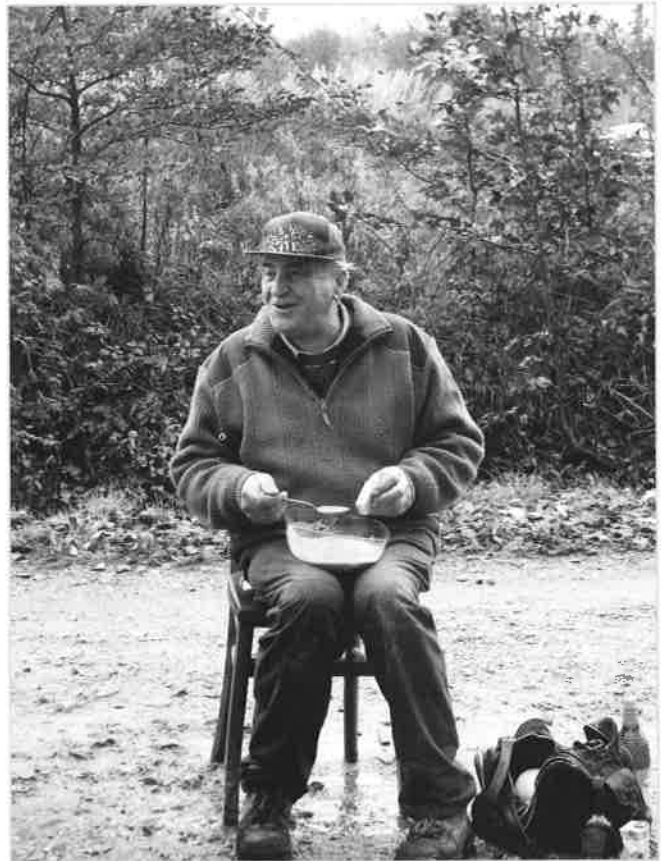


Bénévolat

Coup de chapeau à Monsieur Armand HEN

Armand est à 76 ans le doyen des bénévoles «reboiseurs» de la forêt de Zetting.

Amoureux de la nature et de la forêt, écologiste dans l'âme, il n'a manqué aucune plantation depuis de nombreuses années.



Qu'il pleuve ou qu'il vente, qu'il fasse un froid glacial, il est toujours le premier présent sur les lieux et encourage tous les autres planteurs par son dynamisme et son humour.

Il faut le voir creuser des trous, planter des jeunes pousses les unes après les autres sans montrer sa fatigue ! Il donne l'exemple à plus d'un.

Le repas de midi est le point fort de sa journée : il déguste sa soupe de pois cassés bien méritée après le dur labeur.

Armand est à l'image des arbres qu'il plante : fort, robuste, inébranlable, une force de la nature.

Départ de M. Alain Meyer

En présence des maires de Wiesviller, Woelfling, Zetting, ainsi que des membres du Syndicat intercommunal des Eaux, le Président Fabien STENGER remercie Monsieur Alain MEYER pour les services rendus en tant que fontainier depuis 1995 jusqu'en janvier 2006 : il le salue par ces mots : « Ton professionnalisme, tes connaissances techniques, t'ont permis de faire rapidement face aux aléas d'une telle installation qu'il a fallu renouveler, dans la mesure où les pompes et les équipements étaient en fin de vie » et de rajouter « dévoué, disponible, doté du sens du contact et des relations avec les usagers, tu as été unanimement apprécié par les usagers ».

« Tu as pu pendant cette période en tant que fontainier mesurer l'évolution et l'amélioration de l'outil de production : le remplacement des motopompes, le renforcement de la conduite d'alimentation de Wiesviller, ainsi que le « lifting » de la station : toiture, drainage et mise en peinture du bâtiment. »

Désormais, depuis février 2006, c'est Christian HUTH qui le remplace dans ce poste de surveillance et de gestion de la station de pompage et du réseau de distribution pour les communes membres du Syndicat : Woelfling, Wiesviller, l'annexe de la Hermeskaappel (commune de Bliesbruck) ainsi que de Zetting et Dieding.



Raymonde Houver part en retraite



Après plus de 43 années de bons et loyaux services comme secrétaire de la mairie et secrétaire du syndicat des eaux, Raymonde tire sa révérence.

Vendredi 15 décembre, devant un public nombreux d'élus, anciens élus, personnels communaux d'hier et d'aujourd'hui, le maire et le président du syndicat ont récapitulé la carrière de la partante. Ils ont salué unanimement ses qualités humaines et professionnelles.

Polyvalente, autonome, organisée, sachant faire face à la diversité des tâches avec une tranquille assurance ; toujours accueillante, attentionnée, disponible, experte dans l'art de débrouiller le lacis des circuits administratifs, Raymonde a été exemplaire dans l'exercice de ses fonctions, par son assiduité : elle n'était jamais absente, invariablement fidèle au poste, interrompant même ses congés pour venir en mairie enregistrer les Actes d'Etat civil.

Exemplaire aussi par sa conscience professionnelle, à la mesure du nombre de stages qu'elle s'est imposés au fil des années pour rester au top niveau, se tenir au courant de l'évolution de la réglementation, se familiariser avec les nouveaux plans comptables, se perfectionner en bureautique et dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le président, au nom du syndicat intercommunal des eaux, tout comme le maire au nom du conseil municipal et de tous les administrés, ont chaleureusement remercié Raymonde pour la passion avec laquelle elle a servi les collectivités qui l'ont employée. Au nom de tous ils lui ont souhaité une longue et paisible retraite. Une avalanche de cadeaux lui ont été offerts, comme témoignages de gratitude.

1996, il y a dix ans

Année de sécheresse (comme en 1976)

Etat civil

La commune a enregistré 5 naissances, 6 décès et 3 mariages.

Pompiers

Le corps compte 18 interventions

Janvier

Le comité des fêtes de Dieding organise une de ses dernières « sorties ski » dans les Vosges.

Février

- Carnaval au Gog'lhof. Dans une salle bondée, chauffée à blanc, la seconde édition de la Kappensitzung organisée par l'AS Zetting a connu un immense succès, dépassant toutes les espérances. Fabrice 2 et Sandra 1ère formaient le couple princier. Le mini couple était formé de Claude 1er et Mélanie 1ère
- A Dieding on procède à une nouvelle dénomination des rues du village.

Mars

-Fontainier depuis 30 ans, M. Koenigsecker cède la place à M. Alain Meyer. L'importance des travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable fait passer le prix de l'eau à 9,48 F le m3.
- Au dernier repas convivial du mois, le Club de l'amitié de Berthelming rend visite à son homologue de Zetting.

Avril

M. Claude Dussart, restaurateur et conservateur d'œuvres d'art, entreprend la restauration du maître-autel de l'église St Marcel

Mai

- Dans le cadre d'un projet d'école, en accord avec les enseignants, M. Jedar, président du Tennis-Club, entreprend la promotion du tennis et du mini-tennis dans les écoles.
- Enquête nationale : une réunion débat sur le Service national organisée par la municipalité a trouvé peu d'écho chez les jeunes (et un désintérêt général dans l'hexagone).
- Naufrage à l'écluse 23 de Zetting. La péniche « Pierre » chargée de 300 tonnes de sable a failli sombrer. Sa poupe est restée posée sur une saillie de la porte d'amont alors que le niveau de l'eau continuait à baisser dans le sas. Deux voies d'eau se sont ouvertes dans la péniche. Centre de secours et Service de la navigation sont venus à la rescousse pour procéder à la décharge de la cargaison et au renflouage du bateau.

Juin

- A l'Auberge aux Acacias, Rémy et Georgette Gapp, restaurateurs bien connus, fêtent 50 ans de bonheur.
- Après une dernière sortie à Europa Park à Rust, le comité des fêtes de Dieding cesse ses activités.
- Le Club du 3ème Age passe huit jours au Tyrol.
- Culture et Loisirs organise un bal champêtre sur le parking de la Salle socioculturelle.
- Mgr Raffin est accueilli dans la paroisse. Il confirme 29 jeunes du Val de Sarre.

Juillet

- Trois enseignantes au départ : Mme Dietch, arrivée de Etting il y a 5 ans, est nommée à Sarreguemines. Mmes Schlegel et Zimmermann prennent leur retraite après avoir officié respectivement pendant 31 ans et 26 ans dans la commune.
- Après deux années d'impraticabilité, le stade de football est enfin opérationnel.
- Extension du lotissement qui débouchera bientôt sur la rue de la Forêt.
- Les époux Wackermann fêtent leur noce d'or.

Août

- M. Victor Muller, doyen du village, fête son 94ème anniversaire.
- Des péniches font le plein de céréales dans l'écluse 23, chargements acheminés vers Strasbourg.
- Durant 3 semaines, déviations entre Zetting et Sarreinsming en raison de travaux de calibrage et renforcement de la D33.

Septembre

- Culture et Loisirs organise une sortie « Vin Nouveau » à Barr.
- Suppression de la 3ème classe élémentaire, l'effectif de l'école étant descendu à 50 élèves.
- Actes de vandalisme au cimetière : jeux d'enfants ou actes de malveillance. Des plaintes affluent à la mairie.

Octobre

-Un terrain d'entraînement est adjoint au terrain de football.
- Sur le pipeline de l'OTAN reliant Pont-à-Mousson à Deux-Pont, la société TRAPIL, procède à une importante réfection de la chambre à vanne située à Dieding.

Novembre

- Au niveau de la gare, la SNCF rappelle quelques règles de sécurité.
-Bénédiction du maître-autel rénové en compagnie des amis de Tholey. M. Schneider, « Ortsvorsteher » de Tholey est nommé citoyen d'honneur de Zetting.

Décembre

- Important cambriolage au foyer-vestiaire du stade.
- Dans l'attente de Noël, la maison Zapp s'illumine de mille et une lumières.
- Le club d'épargne porte plainte pour vol et cesse momentanément ses activités.
- Repas de Noël des personnes âgées de plus de 68 ans, organisé par la municipalité dans la joie et la convivialité. La chorale du village a plongé la salle dans une belle ambiance cde Noël.

Source : Articles du Républicain Lorrain (Lucien SCHLEGEL)

Helig Owed bi uns, im Krieg, so vor 65 Jahr



1938 - SPREDER Adrien , 6 ans et SPREDER Bernadette , 4 ans

Es isch jo bal wider Winachte, noch e paar Dah. Ja no isch er so witt der scheene Dah.

Oweds isch's frie dunkel, un ken Licht im Dorf. Die Husdiere all uff, me bruch ken Ongscht se han das mer ebbes gehohl gried, es isch ja nigs do...

Heit isch de Dah wo es ChreschKindel soll kumme, mir sin froh ! Un bereite uns druf.

Holz un Kohle sin a schunn e jin. Mir han doch e bisel Ongscht, mir Kinn

De Mama hat schunn Bredle gebackt, isch han's gesinn. Awer wie isch gewillt han a paar schnäge, ware se furt, se ware verschwunn... Es ChreschKindel musse noch sähne, not wäre se widder geprung.

Mini endsichdi Pupp isch ah widder verschwunn. Ich froh mich wu die kan sin !!!

Heilig Owed

Endlich isch er do de heilig Owed, im ganse Hus was still un so spannend ! Mir drei Kinner mir ware braf wi di Engle, von Ongscht vom ChreschKindel, das war der Sinn.

De Mama saht es wärd frie gäss, dass mer alles suwer han wenn se komme, uns're helige Gäscht.

Am Sechs Uhr klops....Mir Junge schanchiere de Farb. Baba ge luh du wem's isch, du bisch jo so stark !... S'isch nigs, s'isch nimande da....Ouf !!!

Das komt aver noch, es isch noch frie, es had noch onnere Kinn se beschere wi eich !!!

7 Uhr : Es klobt, es schellt medder digger Glog, wie mir in de Schul honn. Oh was e momend, es isch's ! Oh was e Ongscht, mir honn gezitterd med Hänn un Knie. Un 1, 2, 3, Ware se e jin, un gefrod ob mir braf ware.

"Ja, ja KrechKindel mir ware braf, grad als de Babe..... Ja, ja s'isch goud."

"Bäde un singe, sunchd kan isch nig's bringe !"

Mir honn von Ongscht gestoddert, mir sin bal ouf de heisse Owe gesprung, alles wäjem Roubbels der er medgebrung hat.

No hammer uns geknied, gesung en gebäd. Es hat uns bewunnerd, mir ware braf. Isch han gesung : "Wenn Weihnachten ist..."

Die Ongscht war furt, die Becherung isch do. De Chreschboom, oh wie scheen ! Mini Pupp war a wider do ! Gans neij ingegläd ! War die scheen ! Was e plesir !

Un jedes e Täller med denne gesände Breddle, Ebbel, Niss, durre Quetsche ! Soger fa jeder e paar neije Schlabbe ! Awer mir ware froh !!!

E Stun später : Jetzt ins Bett!

Die Mette sin am 12 Uhr, un alles e nin wie immer. Mir rufe eich wenn Zitt isch fa fouat.

11H30 :

Der Kirchberg e nuf, es hat geschneid. Voller Moud sin mir e nuf gesteid.

De Kierch wa voll Lid, zum krache. Alles war so besinnlich un froh. Es Jesu-Kind isch do. Do leids in de Gribb. So arm uf Stroh !

Alles war faierlich. De Gesang stimmich. Die Lid e so andäschdig, das ware Medde ! Un als allerledchtes Lied, han'se mednanner das schehne Lied gesung : "Stille Nacht"

Das sin e so Kinner Errinerrunge die me nid vergässt ! Odder !

La Veillée de Noël chez nous, pendant la guerre, il y a 65 ans

C'est bientôt Noël, encore quelques jours.

Le soir il fait tôt nuit, le village n'est pas éclairé. Les portes ne sont pas verrouillées, on n'a pas peur des voleurs, il n'y a rien à voler...

C'est aujourd'hui que le Creschkindel (l'Enfant Jésus) doit venir. Nous nous en réjouissons et nous l'attendons.

Le charbon et le bois ont déjà été rentrés. On a bien un peu peur, nous les enfants !

Maman a déjà fait les petits gâteaux de Noël, je l'ai vu... Mais quand j'ai voulu les goûter, ils avaient disparu. Le Creschkindel doit encore les bénir et les apporter.

Mon unique poupée a une fois de plus disparu. Je me demande où elle peut être !!

La veillée de Noël

Enfin, c'est le grand jour, le silence et le suspens règnent dans toute la maison.

Nous, les enfants, nous sommes sages comme des images, de peur du KrechKindel.

Maman a décidé qu'on mangerait tôt, pour que tout soit propre et rangé pour la venue de notre St Esprit.

A 6 heures on toque à la porte... Nous les enfants, on se fait tout petits. Papa, va ouvrir toi, tu es si fort !... Rien... Personne à la porte... Ouf !!!

Mais il viendra, il est encore tôt. Il y a d'autres enfants à visiter et à gâter avant vous !!!

7 heures : On toque, une grosse cloche sonne, comme celle de l'école. Oh quel instant ! Quelle peur ! On tremblait des pieds à la tête. Et 1, 2, 3, il est entré et a demandé si on a été sage.

« Oui, oui KrechKindel, on est sage mais quand Papa.... C'est bon... »

« Il faut prier et chanter, sinon je ne vous apporte rien. »

Nous avons bégayé de peur, nous nous sommes rapprochés du fourneau, à cause du Père Fouétard qui l'a accompagné.

Puis nous nous sommes agenouillés, nous avons chanté et prié. Il s'est émerveillé, nous étions si gentils. J'ai chanté : « Wenn Weinachten ist... »

La peur s'est envolée à la vue des cadeaux... Qu'il est beau le sapin ! Ma poupée a réapparu ! Avec de tous nouveaux habits ! Qu'elle est belle ! Quel plaisir !

Et pour chacun une assiette avec les biscuits bénis, des pommes, des noix, des quetches sèches. Et même pour chacun une paire de pantoufles neuves. Que nous étions heureux !

Une heure plus tard

Et maintenant au lit ! la messe est à minuit et tout le monde y assistera comme tous les ans. « On vous réveillera quand il sera l'heure ».

11H30

Nous montons la rue de l'Eglise plein d'entrain. Il'a neigé.

L'église est pleine à craquer. Tout le monde est recueilli et heureux. L'Enfant Jésus est là dans la crèche, si pauvre sur la paille !

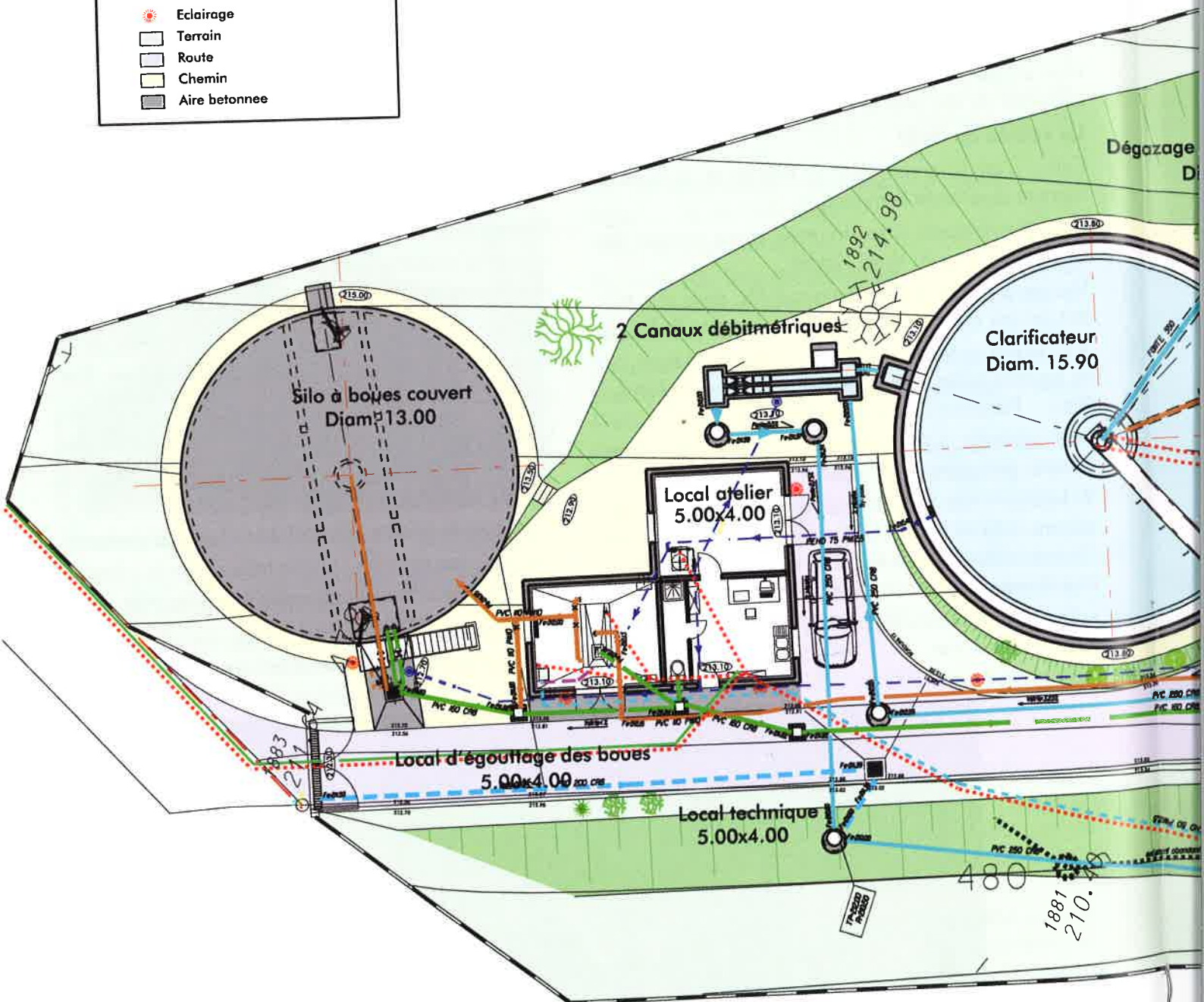
C'est très festif et solennel ! Les chants à plusieurs voix, les gens recueillis ! Quelle belle messe de minuit ! Et au final on a tous chanté ensemble cette belle chanson de Noël : « Douce Nuit »

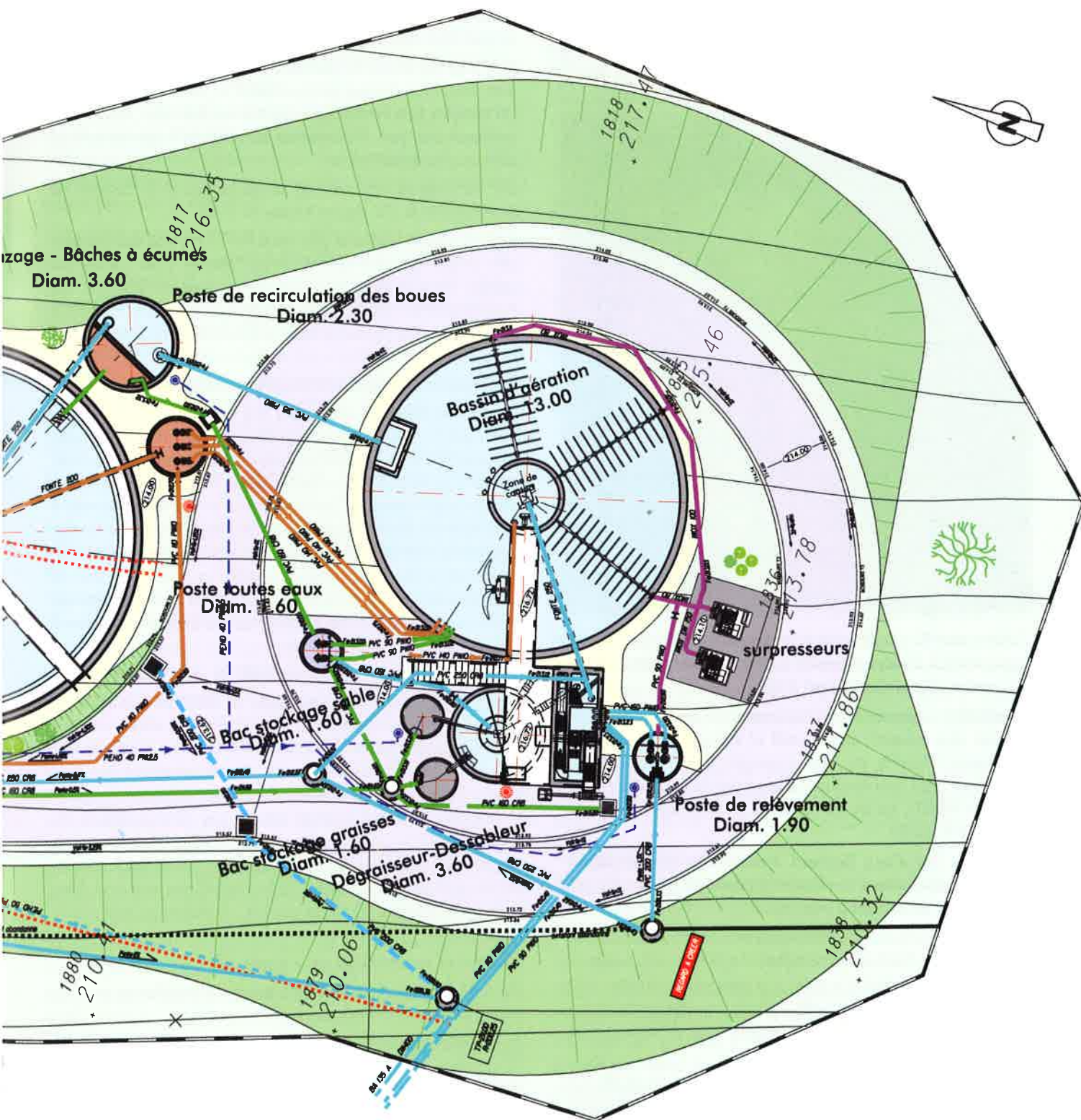
Voilà des souvenirs d'enfance qu'on n'oublie jamais !!!



LEGENDE

- Effluent
- Reseau des boues
- Reseau des egouttures
- Reseau eau pluviale
- Air surpressé
- Eau potable
- Eau industrielle
- FeCl3
- Fourreau E.D.F.
- Telecom
- Bouche de lavage
- Eclairage
- Terrain
- Route
- Chemin
- Aire betonnee





La vie d'un mineur

Témoignage de Bernard MEYER



L'extraction du charbon dans le Bassin Houiller de Lorraine appartient à l'histoire depuis que le dernier puits a fermé ses portes. C'était le 28 avril 2004.

Pourtant le souvenir des « Gruwenautos » assurant le déplacement des mineurs matin midi et soir est resté dans les mémoires. Musette au dos, cigarette aux lèvres, ils formaient un petit attroupement à attendre devant l'abribus ou sous les tilleuls, qu'on les conduise à Merlebach, Marienau ou Petite-Rosselle.

Vous étiez l'un d'eux, Bernard. Pouvez-vous nous expliquer en quelles circonstances vous avez choisi ce métier et quels avantages il présentait à vos yeux ?

J'ai commencé à la mine en 1956 après mon service militaire. Avant j'ai travaillé aux Etablissements Haffner. La France avait besoin de charbon, on embauchait à la mine, je n'avais pas de diplôme, étant jeune je ne suis pas beaucoup allé à l'école, on avait besoin de moi pour le travail à la ferme. J'étais le candidat idéal. A l'époque beaucoup de Zettingeois travaillaient à la mine.

Le salaire d'un mineur était supérieur à celui de tout autre ouvrier. On bénéficiait de primes et de congés supplémentaires. Le mineur bénéficiait aussi de nombreux avantages : gratuité du logement ou compensation, fourniture du charbon ou coke au mineur actif, retraité ou à sa famille en cas de décès, gratuité du transport pour se rendre au travail, gratuité des soins, colonies de vacances pour les enfants...

Vous avez été mineur de fond : quelles étaient les conditions de travail dans les années cinquante ?

J'étais un jeune homme. Le travail était très dur, j'ai travaillé à la sueur de mon front. Jamais à l'époque je n'aurais pensé tenir trente ans.

Il n'y avait pas encore de machines, tout était fait manuellement. Il y avait encore des chevaux qui travaillaient au jour mais plus au fond. On travaillait tous les samedis, même le vendredi saint, seul le lundi de Pâques était libre. On avait trois semaines de congés en août ou juillet, la mine fermait alors.

J'ai fait vingt-six ans au fond et quatre ans à la Centrale de Grosbliedestroff. J'ai pris ma retraite en 1986.

Au fond il faisait humide et très chaud (40°). Le travail était très malsain. Le plus dur c'était aux endroits où il pleuvait. L'eau s'écoule des galeries. On avait souvent les pieds dans la boue ou dans l'eau. On était trempés des pieds à la tête. A la fin du poste il fallait attendre la remontée, trempé comme on était on grelottait de froid dans les courants d'air.

Avez-vous eu le sentiment d'exercer un métier dangereux ?

Il y avait des règles très strictes et la plus importante était la sécurité. Il peut arriver quelque chose n'importe où, n'importe quand. Il fallait faire attention à soi, travailler prudemment mais quand quelque chose tombait d'en haut sur vous, c'était la fatalité. Heureusement je n'ai eu que des petites blessures. Les éboulements étaient très dangereux, il fallait faire très attention. Il y a eu beaucoup de blessés graves. Un jour un mineur a eu la jambe écrasée dans un éboulement. L'équipe médicale est venue faire l'amputation de la jambe sur place. Sur le coup ça a été un choc mais le lendemain on n'y pensait plus. Le mineur est un dur à cuire, il ne peut pas s'apitoyer sur soi-même ou sur autrui. Il faut continuer de travailler.

Et le fameux esprit d'équipe, comment se manifestait-il ?

A la mine la solidarité règne en maître. Le Glück-auf échangé entre les deux postes en témoigne. Les mineurs sont tous soudés, unis face au danger de leur métier. On s'entend bien, il y a une complicité, une entraide. C'est comme une famille. On se fâche rarement avec l'autre. Il y avait bien quelques engueulades vite oubliées. La camaraderie prime. Le chacun pour soi n'existe pas. Chacun dépend de, l'autre. On sait ce qui est important, on connaît la valeur des choses quand on court des risques. On va au chantier comme tout le monde, personne ne pense au danger. Il ne faut surtout pas avoir peur. Avec le temps on s'habitue. D'ailleurs une fois à la maison on parle peu de son travail.

Comment se déroulait un « poste » ?

J'ai fait les trois postes mais le plus souvent je travaillais en poste du matin. Le travail est le même sur les trois postes.

Je me levais à quatre heures du matin, le bus partait de Zetting à 4h30. A cinq heures j'arrivais au siège, je me rendais dans la salle des pendus, où j'enfilais mon bleu de travail et suspendais mes affaires personnelles en hauteur puis je me rendais à la lampisterie pour prendre une lampe. A 6 heures c'est la descente au fond. Une cage, c'est-à-dire un ascenseur de 12 tonnes, nous emmène sous terre jusqu'à 1200 mètres à raison de 12m/s. Un petit train nous ramène au chantier à 3 ou 4 Km. A 10 heures c'est l'heure de la pause pour le casse-croûte, « le briquet ». Quand il y avait beaucoup de boulot on n'avait pas toujours le temps de faire casse-croûte.

A la sortie du puits vers 13 heures, il y avait toujours un moment de relâchement. On plaisante, on rit. On est noir de la tête aux pieds. On prend une douche tous ensemble, chacun frotte le dos du voisin et une fois propre on va boire une bière à la cantine. Puis une demi heure de bus et retour à la maison fatigué vers 15h30.

En hiver on ne voyait pas le jour. Le matin il faisait nuit, au fond il faisait nuit et l'après-midi au retour il faisait encore nuit.

Malgré la course à la productivité et des règles de sécurité draconiennes, vous avez su vous ménager des espaces de liberté pour évacuer le stress et entretenir l'amitié. Pouvez-vous nous raconter quelques anecdotes ?

Il y avait une tradition à la mine. Le mineur ramène toujours après chaque poste le « Mausklötz ». C'est une chute de rondin de sapin prélevée au chantier. Ce morceau était idéal pour allumer le feu à la maison. En théorie c'était interdit mais les autorités fermaient les yeux et personne ne s'en privait.

L'alcool était interdit au fond mais à la veille de Noël c'était différent. J'emmenais toujours du schnaps, les collègues le savaient et à 10 heures on s'asseyait et on buvait un coup ensemble. D'autres camarades emmenaient autre chose et c'était le partage avant les fêtes. C'était exceptionnel mais il fallait marquer le coup.

Fumer était également interdit. Pour moi c'était 8 heures de gagnées sur la cigarette. Certains chiquaient, d'autres avaient leur Schnupftuwack (tabac à priser). Ne pas fumer n'était pas trop dur car l'atmosphère en bas était pesante. Mais une fois au jour tout le monde se rattrapait. J'en ai même vu fumer sous la douche.

Au fond c'était la course à la productivité, une recherche du meilleur rendement possible. On demandait l'impossible aux mineurs pour avoir le possible. Le chef nous menaçait toujours de retrait sur le salaire quand le travail n'était pas accompli mais cela ne s'est jamais fait.

Les chefs étaient très rigides. Un jour je n'ai pas entendu le réveil. Je pensais bien faire en allant en poste d'après-midi, le chef m'a renvoyé en me disant : « retourne dormir ». J'ai dû aller au bureau prendre un congé et je suis revenu à la maison avec le bus du matin.

Le licenciement n'existait pas. On vous trouvait une autre place si pour des raisons de santé il fallait abandonner le poste. Ainsi en 1981 quand j'ai eu des problèmes de dos le médecin m'a dit : « fini le fond, on va vous trouver un poste de travail plus facile ».

J'ai été en maladie une fois. Au bureau on m'a demandé si je travaillais à la mine, il n'y avait pas de dossier maladie à mon nom.

En 1963, il y a eu une grève pendant cinq semaines. Qui dit grève dit pas de rentrée d'argent. Le mineur qui voulait travailler pouvait se faire embaucher par les communes à raison de cinq francs de l'heure. La commune de Zetting m'a embauché. J'ai participé à la construction du mur rue de l'église, là où il y avait la maison Serf avant la guerre. Il fallait bien nourrir la famille.

En trente ans d'activité aux HBL avez-vous toujours occupé le même poste ?

J'ai travaillé à plusieurs postes durant ma carrière toujours au puit Simon.

J'ai commencé en tant que piqueur au creusement des galeries. C'était dur comme travail. Tout se faisait à la main. Tout d'abord on fore dans la roche puis le boutefeuf introduit des charges d'explosifs dans les trous. Après la détonation il faut charger les pierres et gravats sur des wagonnets. Tous les cinq mètres il y avait un homme qui chargeait les wagons.

Après il fallait s'occuper du soutènement des galeries. On posait des

arches de soutènement métalliques. De notre travail dépendaient la vie et la sécurité de nos camarades.

La vapeur de la poudre était la plus dangereuse pour la santé si on l'inhalait. On aménageait des niches dans la roche pour se protéger des émanations. Plus tard on a eu des masques. La poussière du charbon est moins nocive, elle se dégage plus facilement des poumons.

Deux ans plus tard j'ai été affecté à la taille du charbon. Ce fut le travail le plus dur et le plus dangereux. L'abattage du charbon se faisait à l'explosif. La taille se faisait sur une longueur de 200 m. Deux hommes étaient postés tous les 20 mètres. Il fallait forer, enlever le charbon. Au début tout était manuel. Plus tard les haveuses sont apparues mais je n'y étais plus.

En 1960, j'ai été nommé chef d'équipe. On s'occupait de l'installation des rails. J'y suis resté dix ans. Je gagnais un peu plus. J'avais six hommes dans mon équipe. J'ai été choisi car il fallait quelqu'un de fiable, de jamais malade. Je n'ai été malade qu'une seule fois, même au moment de la grippe asiatique je suis allé travailler avec 39 de t°.

La terre au fond travaille toujours, il fallait bien arrimer les rails. Un jour en creusant pour poser des rails, je suis tombé sur une roche de 2m de long qui ressemblait à un tronc d'arbre fossilisé avec des amorces de branches. On l'a sorti et redressé comme un arbre. Les ingénieurs sont venus le photographier. On a également trouvé de nombreuses pierres en forme de feuilles.

En 1970, j'ai été affecté au télésiège. Là c'était mieux, le travail était moins pénible. J'ai d'abord dû faire des stages de formation avant d'être opérationnel. Au début j'avais la charge d'un télésiège puis de trois.

Le télésiège est un monorail suspendu qui assure le transport des mineurs au fond. La technique est la même qu'en montagne à la seule différence qu'au fond elle mène à la taille du charbon et non sur les pistes de ski. Le télésiège avance à la vitesse de 2m/s.

Il fallait surveiller qu'il n'arrive rien, s'occuper de l'entretien. Si par exemple un mineur tombait par inadvertance du siège, c'était automatiquement de ma faute.

En 1981 j'ai été muté au poste de portier à la Centrale de Grosbiederstroff pour des raisons de santé. Là-bas c'était pour moi le paradis. J'aurais pu y rester encore pendant des années.

J'ai pris ma retraite en 1986.

Maintenant je m'occupe de mon jardin, je fais de longues promenades. Je profite pleinement de la vie au grand air.

Mon casque de mineur sert d'épouvantail aux oiseaux dans le jardin. En souvenir de la mine il me reste deux beaux morceaux de charbon.

Merci, Bernard, pour ce témoignage qui nous permet de mieux comprendre ce qu'a été la dure vie des mineurs. Au jour on a peine à imaginer quelle intense activité s'exerçait dans les galeries de mine, à plus de 1000 mètres sous terre, loin de la lumière du jour. En 25 ans de fond vous avez été privé de plus de 40 000 heures de soleil. Votre fringale présente de nature, de plein air, de jardinage et de promenades n'est peut-être qu'une manière de rattraper le temps sacrifié.

Que votre retraite, amplement méritée, vous permette d'en profiter longtemps !

Les écoles

Voici quelques photos prises durant l'année scolaire 2005/2006



10 octobre 2005
Semaine du goût :
Rencontre des classes de CE1 et de l'école maternelle

26 novembre 2005
Visite de Saint Nicolas au marché de Noël



17 février 2006
Carnaval : les deux classes se sont réunies
pour réaliser du bricolage

Carnaval au CE1





12 mai 2006

Spectacle sur le thème des instruments de musique :
Les écoles maternelles de Zetting et de Rémelfing,
les classes de CP et de CE1 étaient présentes.



Spectacle de marionnettes « Si Jean m'était conté » :
Les classes maternelles de Zetting, de Rémelfing,
la classe de CP de Rémelfing et la classe de CE1
étaient présentes.



27 juin 2006

Sortie du RPI Remelfing-Zetting à Strasbourg
avec balade en bateau et visite du Vaisseau.



Classe de neige

Les élèves du CM2 du R.P.I. de Rémelfing-Zetting sont
allés en classe de neige dans les Alpes, aux Contamines-
Montjoie, du 23 au 29 mars 2006.

10 enfants de Rémelfing, 7 enfants de Zetting et 1
enfant de Wittring se sont retrouvés tous les après-midi
sur des pistes pour apprendre à skier, sur les conseils de
moniteurs de l'Ecole de Ski Français. Ils ont également
visité un centre de la nature montagnarde, une froma-
gerie, et ont assisté à un match de hockey sur glace. Un
pisteur secouriste est venu avec son chien pour leur
expliquer les dangers de la montagne. Des veillées et
autres jeux de neige ont été très appréciés, ainsi que les
contacts avec les enfants d'une école luxembourgeoise,
qui partageaient le même centre d'accueil.

Nul doute que cette expérience restera longtemps gra-
vée dans leur mémoire.



Classe musicale

Les élèves du CP et CE2 sont allés en classe musicale à
La Hoube près de Dabo du 20 au 26 novembre 2006.
Ils ont participé à des cours de danse et de musique, ont
fabriqué des instruments et assisté à un spectacle musi-
cal avec découverte d'instruments à cordes.

Ils ont également visité une cristallerie et le rocher du
Dabo.

La semaine s'est terminée par un spectacle le vendredi
soir où tout le monde a participé avec danse, musique,
rythme et chorale.

L'orgue de l'église St Marcel

Historique

Le chœur étant beaucoup plus élevé que la nef, l'emplacement traditionnel de l'orgue dans l'église était contre le mur nord du chœur, au-dessus de la porte de la sacristie.

L'orgue était placé sur une tribune en bois soutenue par des piliers. Les chantres y accédaient par la sacristie au premier étage.

A l'exception de réparations mentionnées sur le registre du conseil de fabrique en 1843, on ignore tout de l'instrument qui s'y trouvait au XIX^{ème} siècle et qui remontait probablement à l'Ancien Régime.

Peut-être était-il l'oeuvre des frères Hemmert, ces facteurs d'orgues établis à Zetting, qui livrèrent en 1770 un orgue d'un clavier dans l'église catholique de Bexbach (Palatinat) ?

1889 :

Orgue neuf de Verschneider-Krempf

L'orgue occupait beaucoup de volume dans le chœur et les chantres devaient traverser la sacristie pour monter à la tribune.

C'est pourquoi l'abbé Jean-Charles Bergdoll, curé de Zetting de 1887 à 1890, fit supprimer cet orgue et reconstruire un nouvel instrument en fond de nef entre le mur de l'ouest et les 2 piliers.

Commandé à l'atelier Verschneider-Krempf, de Rémering-lès-Puttelange, cet orgue de 9 jeux fut posé en 1889.

1896 :

Reconstruction par Dalstein-Haerpfer

Aussitôt livré, il fut sévèrement critiqué par l'abbé Jean, Justin Bour (successeur de l'abbé Bergdoll), curé de Zetting de 1890 à 1897. L'orgue assombrissait l'entrée de l'église et incommodait les personnes qui occupaient les

bancs à l'entrée de la nef.

L'abbé Bour était reconnu comme expert pour les orgues et les cloches.

Il commanda un nouvel orgue à traction pneumatique à la maison Dalstein-Haerpfer de Boulay, ne réutilisant de l'ancien que la tuyauterie intérieure, fit ajouter 3 jeux, ce qui porta leur nombre à 12 et le fit reconstruire en 1896 dans le chœur, son premier emplacement.

Dalstein-Haerpfer était l'une des plus importantes manufactures d'orgues de l'époque en Lorraine.

Albert Schweitzer (Prix Nobel de la Paix en 1952) joua un grand rôle dans le développement de la manufacture de Boulay. Il vouait une grande admiration pour Charles et Frédéric Haerpfer et leurs prestigieuses réalisations.

Un nouveau buffet fut également commandé à la menuiserie Hettich de Haguenau et payé par une subvention de l'administration allemande.

L'abbé Nicolas Hoblinger, qui succéda à l'abbé Bour en juillet 1897, trouva un orgue flambant neuf mais également une situation financière assez embrouillée. Le devis des facteurs de Boulay s'élevait à 2 716 Marks.



Photo de 1896 montrant la console indépendante de Dalstein-Haerpfer au pied de l'orgue et les tubes de plomb la reliant à l'instrument. (Collection privée)

La nouvelle tribune en nid d'hirondelle était entièrement réservée à l'instrument, sans place pour la console. Il fallut donc installer l'organiste sous

l'orgue, au niveau du sol, ce qui était alors très novateur.

Selon le catalogue de la maison Dalstein-Haerpfer, l'orgue de Zetting aurait été le premier orgue à traction électrique : « En 1905, Paul Dalstein entreprit la fabrication d'orgues électriques et fut l'un des pionniers dans ce système.

Les débuts furent très durs mais les résultats appréciables et en 1905 fut construit l'orgue électrique de Zettingen ».

Pourtant, le devis de relevage envoyé en 1912 par Dalstein-Haerpfer qui précise que l'orgue a été livré en 1896, et non en 1905, fait clairement mention d'une traction pneumatique. De même, c'est un orgue à traction pneumatique tubulaire que trouva Willy Meurer en 1960, avec 12 jeux sur 2 claviers.

L'existence de cette traction électrique confectionnée en 1905 semble donc relever de la légende.

Les tuyaux de façade réquisitionnés en 1917 par les autorités allemandes furent remplacés par de nouveaux tuyaux en étain par Frédéric Haerpfer en 1931. En 1940, des éclats d'obus en trouèrent plusieurs.

1960 :

Transformation par Willy Meurer

Willy Meurer, d'origine allemande, avait créé un atelier d'orgues à Rohrbach-lès-Bitche en 1947. Il fut appelé en 1960 pour transformer l'instrument.

Pour 1 323 500 Francs, il électrifia l'orgue, modifia la composition des jeux et posa à l'entrée du chœur à droite et tournée vers le maître-autel une nouvelle console fermée par un rideau coulissant.

Une plaque en laiton apposée sur la console indique : « W. Meurer, Facteur d'orgues, Rohrbach-lès-Bitche ».

L'atelier Willy Meurer cessa son activité en 1990.

Le buffet d'orgue est remarquable.

Tout comme les bancs, la chaire à prêcher et les boiseries de la nef (datant de 1903), le buffet d'orgue a été commandé à la menuiserie Hettich de Haguenau et livré en 1896 pour contenir l'orgue reconstruit par Dalstein-Haerpfer. Cette boiserie néo-gothique s'inspire manifestement du buffet gothique de la cathédrale de Strasbourg. Elle est construite en sapin (d'ailleurs assez vermoulu) recouvert de peintures polychromes, essentiellement du vert, du bleu et du rouge et de dorures.



Le buffet

Le roi David a été représenté sous le pendentif par le peintre Michel Feurer, dont ce fut le premier essai.

Plusieurs versets latins figurent sur la tribune :

« Cantate Dominum canticum novum Ps. 149 »

« Chantez au Seigneur un chant nouveau »

« In conspectu angelorum psallam tibi Ps. 137 »

« En présence des anges, je chanterai vos louanges »

« Psallite sapienter Ps. 46 »

« Chantez avec sagesse »

« Laudate Dominum in chordis & organo Ps. 150 »

« Louez le Seigneur avec les orgues et la clarinette »

L'entretien de l'orgue est assuré actuellement par Yves Koenig, facteur d'orgue de Sarre-Union.

Sources

- Archives Départementales de la Moselle, Saint-Julien-lès-Metz,
- Monuments et objets d'art du canton de Sarreguemines, Charles Hiegel,
- Historische Orgeln in der Pfalz, München, Bernhard H. Bonkhoff, 1984, p. 20,
- Zetting, son église, 1987,
- Orgues de Lorraine - Moselle.-Tome 4.

Souvenirs de Zetting



11 novembre 1956

« Kirwesondah »

Antoine LOTZ et Nicolas SCHOUVER



Joseph MULLER et Camille STERN



Après guerre

De gauche à droite

Roger SCHMITT, Joseph MULLER, Marcel STERN



De gauche à droite
 Raymond WACKERMAN
 Léonte WACKERMAN
 Augustine WACKERMAN
 Catherine SCHMITT
 et deux inconnus
 au restaurant WACKERMAN

Rue de la Barrière
 Passage à niveau
 Joseph MULLER et Roger SCHMITT



Marie RISSE née MULLER
 Antoinette MULLER

Souvenirs de Zetting



1925 Mariage de Catherine KLAM et Victor MULLER



6 juin 1942
Soeur HEN et Bernadette SPREDER



1925
Mariage de Odile MARLIER
et André SPREDER



vers 1910

Marie SPREDER née JUNG, Pierre SPREDER
Augustine SPREDER (WACKERMANN), enfant
Anne SPREDER, bébé



1910

Catherine KLAM, 8 ans

Souvenirs de Zetting



Année scolaire 1970-1971

1er rang :

Barthel Francis, Klam Serge, Botzung, Zins Christian, Missler Carole, Glatz Pascal, Hirt Dominique, Franck Edith, Hoffmann Romain, Zinsius Dominique, Stephanus Alain, Jung Achille.

2e rang :

Funrock Germain, Wildermuth Dominique, Heymann Fabienne, Ehre Dominique, Steiner Claudine, Zinsius Vèrène, Erb Isabelle, Glatz Clarisse, Hoffmann Carole, Strohmman André, Muller Aloyse, Missler Marcel.

3e rang :

Lett Yves, Jung Joël, Heitger Dominique, Daniel Philippe, Guth Claude, Wildermuth Jean-Marc.

4e rang :

Schlegel Lucien (instituteur), Lett Fabien, Klam Michel, Kiefer Jean-Marie, Muller Christine, Schmitt Jean-Paul, Jung Laurent, De Cia Marcelline, Jaman Maryline, Albert Yolande, Jung Patrice, Hirt Marie-Antoinette, Jung Jean-Jacques.



De gauche à droite et de haut en bas

Mme ZIMMERMANN

Michel HOFFMANN, Daniel LEROY, Valérie SCHULTZ, Claude PEIFER, Christian GUTH
Pascal ROHR, Pascal DEMUSSY, Florent HOFFMANN, Catherine LUTZ, Christophe LOTZ, Aline MEYER, Olivier WEISS
Gustave JUNG, Thierry SCHLEGEL, Cathy MEYER, André GLATZ, Eliane MATHIS, Michel LEROY

Souvenirs de Dieding



29 décembre 1947 - Inondation

Sur la barque, Gustave PEIFER

Hennie STROHMAN, Marie PEIFER, Céline LETT, Elise STROHMAN, Lucien PEIFER



Passage de l'Evêque

Suzanne KARTNER, Jeanne HOFFMAN, Odile KALIS, Marie BOUTTER,
Jeanne DEHLINGER, Emilienne GERLACH

Souvenirs de Zetting



Gustave PEIFER

1933

Bénédiction des vélos



1945

Pierre BRUCH en route pour le labour





1928 - Les crécelleurs

Jean HAUCK, René NIESS., Jules HAUCK, Victor WEISANG, René NIES, Aloyse DOULIS
Pierre BRUCH, Marcel HOFFMANN, Alphonse BRUNDER



Debout : Frida HOFFMAN, Appoline HOFFMAN

En uniforme, Marcel HOFFMAN,

Angela HAUCK, Emile KALIS, Anne KALIS, Marie LERSY, Annie KARTNER, Marie HENRICH,

Louis KALIS, Christine BARTHEL, Anna KALIS, Nicolas MEYER, Odile KALIS,

Lennie FEUERSTEIN SCHMITT, mère de Lennie, Georges KALIS, Alice JAMANN, Marie JACOBS,

Jeanne JACOBS, Edouard LUTTMANN

Naturalisation

Habitant la commune depuis trente-cinq ans Monsieur Burger Jürgen a demandé à être naturalisé français.

Le décret de citoyenneté lui a été remis par Monsieur le Sous-préfet, Roland Polycarpe, le cinq décembre.



Les élèves du CE1 de Madame Royer ont été associés à cette petite cérémonie. Ils ont lu les 17 articles de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen qui sont le socle de notre république.

La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié.

Bonne saison des vétérans de Zetting

Les vétérans de Zetting ont fait une saison tout à fait honorable. Les protégés du président Patrice Heischling ont disputé 20 matchs en 2006 : 6 victoires, 8 matchs nuls, 6 défaites.

Camaraderie et convivialité sont les maître mots des vieilles tiges qui aiment encore chatouiller le ballon tous les samedis. Ces matchs disputés dans un esprit amical se terminent toujours par une troisième mi-temps autour d'une bonne table.

Le meilleur buteur de l'équipe est Christian Stern avec 25 buts (pour 16 matchs joués)

Le coach Raphaël Schosger regrette l'absence d'un gardien régulier pour renforcer sa défense. Avis est donc lancé aux amateurs.

Le calendrier est déjà prêt pour la saison prochaine après le traditionnel repas de fin d'année.

Contact : Bernard Fouilhac-Gary.

Tél : 03.87.02.27.21





Comme tous les ans les membres du jury « Maisons Fleuries » ont parcouru les rues de Zetting et Dieding afin de primer les maisons les plus méritantes. Balcons et fenêtres fleuris de géranium, pétunias et autres, abords aménagés..., tout a été pris en compte.

Malgré les conditions météorologiques difficiles, printemps froid et pluvieux, été caniculaire et sec puis trop humide, une quinzaine de maisons se sont distinguées des autres.

Le 13 novembre, les lauréats ont été accueillis en mairie par la municipalité et le syndicat des arboriculteurs. Un diplôme et un chèque d'encouragement leur ont été remis en récompense de leurs efforts afin de rendre les rues du village plus attrayantes et gaies.

Un verre de l'amitié a clos cette sympathique soirée.

Maisons fleuries

LAUREATS 2006

BRANSTETT Madeleine
CLOS Inge
HEITGER Florentine
HEITZ Chantal
HEN Marcelle
HOFFMANN Adèle
KLAM Simone
LUTZ Béatrice
MEYER Mariette
MEYER Nadine
MEYER Raymonde
PEXOTO ...
SCHEIDECKER Monique
STEFFANUS Catherine
THIL Chantal

HORS CONCOURS

HUTH Isabelle

Classe 1961-1962 de Zetting

C'est dans le cadre attrayant et convivial de l'Auberge aux Acacias que se sont retrouvés les natifs de 1961 et 1962 de Zetting le 23 septembre 2006 pour fêter respectivement leur 45ème et 44ème anniversaire. Deux classes nombreuses, une bonne vingtaine pour chacune d'entre elles, qui à l'époque remplissaient à elles seules les bancs d'une école, une bande de joyeux drilles, mais qui savaient se stimuler les uns les autres pour obtenir les meilleurs résultats scolaires possibles. Leur maître d'école, présent à la fête, peut en témoigner.

Orchestrée de main de maître par Mme Gapp, propriétaire des lieux, elle même concernée par l'évènement, la soirée s'est déroulée dans la bonne humeur jusqu'à l'aube.

Le passé récent et plus lointain a été évoqué avec une pensée particulière pour Véronique Rohr, Laurence Zins et Vincent Mathis tous trois décédés.

La joie éprouvée à l'occasion de ces retrouvailles appelle d'autres rendez-vous. Amitié, quand tu nous tiens !



De gauche à droite
Martine RISSE, Solange HENRICH,
Christian Freyermuth, Fabienne Heymann,
Véronique MULLER, Carole HOFFMANN,
Christiane BELLOTT, Blandine JUNG,
Martin HOFFMANN, Edith FRANCK, Martine GLATZ,
Germain BRANDSTETT, Patrick MULLER,
Gabriel KLEIN, Andrée PORT, Christian STERN,
Germain FUNFROCK, Gisèle ALBERT,
Michel SCHMITT, Adrien MARION

Renseignements utiles

Mairie

13, rue de l'Eglise - Tél. : 03 87 02 38 68

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 18 h 00, sauf mercredi

Fax : 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie :

Mme Raymonde HOUVER (31-12-2006)

Mme Katia BADARIOTTI

Permanence du Maire et des adjoints :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,

de 18 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous

Syndicat Intercommunal des Eaux

de Zetting-Wiesviller-Woelfling

Siège social :

Mairie de Zetting, aux heures ouvrées

Tél. : 03 87 02 38 68

Président : M. Fabien STENGER

Secrétaires : Mme Raymonde HOUVER (31-12-2006),

Mme Katia BADARIOTTI

Agent d'exploitation : M. Christian HUTH

Agent technique : M. Christophe HEITGER

ONF

Technicien, Garde-Forestier : M. DRETSCH

Tél. : 03 87 98 50 44

Sapeurs-Pompiers

Chef de centre local :

Lieutenant Lucien HOFFMANN

Tél. : 18

Paroisse Catholique

Père Claude ADAM - Tél. : 03 87 98 07 10

Groupe Scolaire «des Mésanges» :

Ecole élémentaire : Tél. : 03 87 02 34 26

Ecole maternelle : Tél. : 03 87 02 27 41

Bibliothèque

Relais 2a, rue de l'Eglise

Ouverture : Mercredi de 15 h à 18 h

Mardi de 18 h à 21 h

Tél. : 03 87 02 36 35

Location de la salle socio-culturelle

Le Conseil Municipal, sur le rapport du Maire et après délibération, décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à partir du 1er août 2002 comme suit :

- fêtes familiales (personnes non domiciliées dans la commune), bals 275 €
- fêtes familiales (personnes domiciliées dans la commune) 185 €
- apéritifs 155 €
- autres occupations 45 €

Cimetière communal, concessions

Le Conseil Municipal, vu l'implantation d'un espace cinéraire au cimetière communal, sur le rapport du maire et après délibération, décide de fixer, à partir du 1er janvier 2002, le tarif des concessions comme suit :

- Columbarium 1000 € pour 30 ans / 700 € pour 15 ans
- Tombe double : 230 € pour 30 ans / 138 € pour 15 ans
- Tombe simple : 138 € pour 30 ans / 97 € pour 15 ans

L'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition d'une plaque normalisée (160 x 110) comportant nom, prénom, année de naissance et année de décès.



SIAM ASIA SHOP

Alimentations et décorations
asiatiques

**Votre spécialiste régional
en matière asiatiques**

11, rue de la Chapelle - 57905 ZETTING

Tél. 03 87 02 24 96

Portable 06 08 27 48 20

BOULANGERIE - PÂTISSERIE OBRINGER



2, rue Nationale
57200 Sarreguemines
Tél/Fax **03 87 98 39 32**

Du lundi au samedi de 7 h à 18 h 30
sans interruption

Institut Madislor

Camille

34, rue du Maire Jamann

57905 Zetting

Tél. 03 87 02 38 14 - Fax : 03 87 02 24 77

E-mail : contact@camylle.com - Site : www.camylle.com

HOSPITALISATION A DOMICILE

Depuis 1980, nous vendons et louons le matériel nécessaire aux malades et aux handicapés.

**Lit à hauteur variable électrique - Matelas - Fauteuil
roulant - Déambulateur - Fauteuil de repos - Couches et
alèses pour adultes - etc. LIVRAISON A DOMICILE SOUS 24 H**

Tensiomètre électronique - Neurostimulateur anti-douleurs.
SERVICE APRÈS-VENTE AGRÉÉ

TECHNIC MEDICAL S.A.
est certifié ISO 9001/2000
depuis mars 2002



28, Grande rue
57905 DIEDING-ZETTING
& **03 87 02 17 97**
Fax : 03 87 02 00 66

E-mail : info@technicmedical.com - Site : www.technicmedical.com



2a, rue Gutenberg - BP 90227

57202 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 95 14 31 - Fax : 03 87 95 14 67

Internet : www.imprimerie-pierron.com

E-mail : sylvie@pierron.fr

Offset / Numérique noir et couleur

Livres • Cartes Postales • Prospectus • Entêtes...

Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Michel KITTEL,
Antoine MEYER, Thierry MEYER, Michèle PEIFER, Fabien STENGER

